

## Parce qu'il faut garder le moral : les loisirs

**Les jardins publics et aires de jeux de Montélier et Fauconnières sont fermés par arrêté préfectoral. Mais d'autres loisirs restent à votre portée !**

→ **jardiner** : la commercialisation des plants potagers des producteurs locaux concernant les plants de légumes, les petits fruits, les condiments et aromates est autorisée dans le département de la Drôme en livraison à domicile, sur les marchés ouverts et autorisés sur décision préfectorale et chez les producteurs-vendeurs à la ferme ou dans les jardineries sous forme de Drive.

→ **se détendre** : Isabelle Thevel-Deprugney, sophrologue sur Montélier, vous propose des séances de respiration consciente, d'évacuation du stress, de rire...  
Rendez-vous sur [www.facebook.com/Isabelle-Thevel-Sophrologue-522216541526211/](https://www.facebook.com/Isabelle-Thevel-Sophrologue-522216541526211/)

→ **se défouler en famille** : la compagnie montélienne Prélude Music vous invite à un téléconcert live tous les vendredis soirs à 19h. Chaque semaine une nouvelle thématique !

Rendez-vous sur [www.facebook.com/cie.prelude.music](https://www.facebook.com/cie.prelude.music) (ou sur [youtube.com/channel/UCkQbvSNB-fAk4qsyxx5ldqsw?view\\_as=subscriber](https://www.youtube.com/channel/UCkQbvSNB-fAk4qsyxx5ldqsw?view_as=subscriber) en différé)

→ **relire les classiques** : si vous disposez d'une bibliothèque à la maison, c'est l'occasion de retrouver des pépites que vous n'avez pas lues depuis longtemps...

→ **se promener** dans le respect des cas dérogatoires prévus sur l'attestation de déplacement et du couvre-feu qui interdit tout déplacement de 20h à 5h jusqu'au 15/04/2020 inclus dans l'état actuel des décisions (à l'exception des personnes intervenant dans le cadre de missions de service public, y compris à titre bénévole, ou dans le cadre de réquisitions, d'assistance à des individus nécessitant des soins, d'approvisionnement des commerces ou pour les déplacements liés à l'activité professionnelle ou pour tout déplacement lié à des nécessités impérieuses familiales ou médicales, lesquelles personnes devront être munies des justificatifs en vigueur).

## Participez !

Vous savez coudre ?

Un groupe facebook a été constitué pour organiser la confection de masques qui seront redistribués dans les structures du bassin valentinois.

Plus d'informations : [www.facebook.com/groups/310632649935163](https://www.facebook.com/groups/310632649935163)

## Vous êtes bénévoles ?

Si vous avez moins de 70 ans, du temps et la volonté de vous mobiliser en période de pandémie, connectez-vous sur [www.jeuxaider.gouv.fr](http://www.jeuxaider.gouv.fr) et suivez le guide ! Des missions sont proposées ponctuellement sur Valence et les communes voisines.

## STOP AUX CONFLITS ET AUX VIOLENCES !

**Confinement ne rime pas forcément avec bonne entente.**

Pour répondre aux besoins de régulation des petits conflits, REMAID France Victimes 26 met en place une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 11h au 06 30 41 44 76. Cette permanence est assurée par un médiateur formé en communication non-violente.

Et en cas de violences conjugales et intra-familiales, des mesures renforcées ont été prises. Le numéro de téléphone 3919 est destiné aux personnes souhaitant recevoir de l'aide anonymement et gratuitement. Un dispositif d'alerte a aussi été mis en place dans les pharmacies : la victime doit prononcer le terme "Masque 19" auprès du pharmacien pour que celui-ci avertisse les forces de l'ordre. En cas d'urgence, appeler la police ou la gendarmerie au 17 (ou le 112 depuis un téléphone portable). Un message peut aussi être envoyé par sms au 114 pour qu'ensuite les forces de sécurité

# Montélier Mag

[www.montelier.com](http://www.montelier.com)

## parole de maire

Madame, Monsieur,  
Je tenais à vous informer sur les décisions prises par vos élus suite à la crise sanitaire que nous traversons. Vous n'aurez pas de magazine durant cette période, mais seulement des lettres d'information.

La Mairie est fermée au public pour une durée indéterminée, l'accueil téléphonique est toujours possible. En cas de nécessité majeure, vous pouvez appeler le 06.12.47.84.73.

Je pense en priorité à nos seniors qui se retrouvent peut-être isolés ou en difficulté. Nous avons mis en place avec les membres du CCAS des appels téléphoniques toutes les semaines pour les écouter et les aider dans diverses tâches.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ADMR qui apporte un immense soutien à nos habitants en difficulté.

J'invite chacun de nous à faire preuve de civisme, solidarité et tolérance durant cette période qualifiée de guerre sanitaire. Je compte sur vous pour respecter ces mesures exceptionnelles.

Prenez soin de vous.



Bernard Vallon  
Maire de Montélier

## Joindre les services communaux

**L'accueil physique de la mairie est fermé, les agents du service administratif télétravaillent et traitent les demandes qui leur parviennent :**

→ **par mail** à l'adresse [contact@montelier.com](mailto:contact@montelier.com)

→ **dans la boîte aux lettres de la mairie** ou par courrier postal au 10 avenue du Vercors 26120 MONTELIER

L'accueil du public est réservé aux déclarations d'état civil (naissances et décès) sur rendez-vous pris au 06 12 47 84 73.

Les délais d'instruction des demandes en matière d'urbanisme sont suspendus pendant le confinement. Les dossiers sont néanmoins instruits si le service urbanisme est en mesure d'obtenir les avis de ses partenaires (concessionnaires de réseaux, services de l'Etat).

Si vous rencontrez des difficultés face aux outils numériques ou pour réaliser des démarches en ligne, vous pouvez consulter la plateforme [www.solidarite-numerique.fr](http://www.solidarite-numerique.fr)

Pour des informations quotidiennes sur les initiatives locales, les dispositions mises en place, suivez la page Facebook de la commune : [www.facebook.com/communedemontelier](https://www.facebook.com/communedemontelier) ! Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte facebook pour la consulter.

## SOYONS SOLIDAIRES DES PLUS FRAGILES !

**La commune est attentive à ce que ses Aînés et que les personnes isolées ou malades soient soutenues dans leur quotidien.**

Les élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale ont ainsi contacté de nombreuses personnes âgées afin de s'assurer de leur bonne santé et de les aider à trouver des modes de livraison de repas ou de courses.

Si vous êtes isolés ou en difficulté et n'avez pas été contactés ou si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, n'hésitez pas à contacter le 06 12 47 84 73.

L'ADMR, qui assure habituellement le portage de repas au domicile des personnes âgées ou handicapées, est actuellement en mesure de répondre favorablement aux personnes isolées, fragiles ou malades qui souhaiteraient adhérer à ce service ou bénéficier d'un service de portage de course à domicile.

Pour plus d'information ou inscription à ces services :  
Chantal Chaix Tél : 04 75 84 79 93 ou 06 72 52 26 09  
mail : [montelier@admr26.fr](mailto:montelier@admr26.fr).

D'autres sociétés proposent également des services similaires. Si vous souhaitez des informations à ce sujet : 06 12 47 84 73.



# LES SERVICES PUBLICS QUI FONCTIONNENT



## Déchets

Les services d'enlèvement des ordures ménagères sont toujours actifs. Par contre, les déchèteries restent fermées tant aux particuliers qu'aux professionnels. Merci de conserver vos déchets en attendant leur réouverture.

Pour le tri des déchets, n'oubliez pas, lorsque vous vous rendez sur un point d'apport volontaire, de vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire. Il vous faut alors cocher : "participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative" et porter la mention manuscrite : "ramassage des ordures ménagères et du tri".

Pusieurs mois après l'épisode neigeux, tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout éco-buage, est à nouveau interdit, dans tout le département de la Drôme. Pensons à la qualité de l'air et laissons la priorité des interventions des pompiers aux secours aux personnes !



## Accueil des enfants

Un service minimum d'accueil est assuré du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 par les enseignants des écoles maternelles et élémentaires et les ATSEM et agents périscolaires pour les enfants des professionnels de santé et personnels gérant la crise sanitaire qui n'ont pas d'autre solution de garde.

Pour plus d'information, contactez l'école de votre enfant pour le temps scolaire (école Charpak : [ce.0261163y@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0261163y@ac-grenoble.fr) ; école Mélusine : [ce.0260757g@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260757g@ac-grenoble.fr) ; école Juge : [ce.0260759j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260759j@ac-grenoble.fr) ; école des Primevères : [ecolelesprimeveres@gmail.com](mailto:ecolelesprimeveres@gmail.com)) et/ou les services périscolaires pour le temps périscolaire ([servicesperiscolaires@montelie.com](mailto:servicesperiscolaires@montelie.com)).



## Inscriptions scolaires 2020-2021

Les inscriptions scolaires pour l'année 2020-2021 doivent être effectuées d'ici au 30/04/2020 pour les enfants devant entrer en PS de maternelle ou en CP et pour les enfants encore non scolarisés sur la commune.

Merci de privilégier le dépôt de votre demande d'inscription sous format numérique à l'adresse [servicesperiscolaires@montelie.com](mailto:servicesperiscolaires@montelie.com), et seulement si vous n'avez pas la possibilité de nous adresser les documents sous forme dématérialisée, de nous les transmettre au format papier.

Dossier disponible sur la page infos pratiques rubrique services scolaires du site [www.montelie.com](http://www.montelie.com)

Après étude de la demande par le service scolaire communal, les parents seront contactés à partir du mois de mai pour faire connaissance avec l'école dès lors que la situation le permettra.



## Marché alimentaire

À la demande du Maire, le Préfet de la Drôme a autorisé le maintien du marché alimentaire de plein vent de Montélier chaque samedi de 8h à 12h.

Il a en effet considéré que les conditions de contrôle mises en place étaient de nature à garantir la santé publique, notamment du fait de la fréquentation régulière mais limitée de ce marché.

Objectif : vous approvisionner en produits frais et locaux et permettre aux producteurs de notre territoire d'écouler leurs fruits et légumes de saison.

Attention : exposants comme clients doivent bien sûr respecter les conditions d'hygiène et de sécurité indispensables en cette période de pandémie.

A noter : La boucherie Vicat propose une livraison sur le parking de l'école Charpak chaque mercredi matin sur commande au 04 75 02 28 17.



## → PRODUCTEURS LOCAUX

**Solid'Agri26, réseau de professionnels agricoles et consommateurs sur le territoire, se mobilise pour favoriser la mise en place de livraison à domicile.**

Plus d'infos sur : [www.facebook.com/groups/352083688841189](https://www.facebook.com/groups/352083688841189)

Sur notre secteur :

> **SCEA la ferme des Blaches** (viande)

tél : 06 08 42 46 33 – [www.lafermedesblaches.fr](http://www.lafermedesblaches.fr)

> **Espace Volailles** (viande mais aussi fromage de chèvre et légumes) – tél : 04 75 59 95 58

> **SARL Valla Fruits** (fruits et légumes)

tél : 04 75 61 12 66

ou [vallalivraisonpanier@gmail.com](mailto:vallalivraisonpanier@gmail.com)

> **Dessine-moi une brebis** (fromage, viande)

[www.dessinemoiunebrebis.com](http://www.dessinemoiunebrebis.com)

> **Marius Olives** - tél : 06 75 26 26 57

[www.mariusolives.com](http://www.mariusolives.com)

## → LES COMMERCES QUI FONCTIONNENT

**Conformément aux dispositions nationales, certains commerces de Montélier et Fauconnières continuent à vous accueillir !**

→ **Boulangerie l'Authentique** – Rond-Point Saint James – de 7h à 13h30 sauf le lundi

→ **Boulangerie la Tradition** – 2 allée Venturi - de 6h30 à 13h30 sauf mercredi

→ **Tabac Presse de Montélier** – 2 allée Venturi – de 8h à 12h30 et de 16h à 18h 30

→ **La Boite de vin** – Rond-Point Saint James – de 9h à 12h 30

→ **Le Cépage** – 7 et 9 allée Venturi – de 9h à 12h30 du mardi au samedi

→ **Le Petit primeur** – Rond-Point Saint James : fermeture à 18h

→ **Charcuterie des Limouches** – Rond-Point Saint James – de 9h15 à 12h15 du mardi au samedi et de 15h30 à 18h45 les vendredis et samedis

→ **Intermarché** – 1 et 3 allée Venturi – horaires habituels

→ **Netto** – 11 allée Venturi – horaires habituels

→ **Bricomarché** – 4 allée Venturi - de 9h à 12h30 du lundi au samedi - sur commande uniquement

→ **Epicierie Léopold** – 41 rue des Bouviers – de 7h30 à 12h30



## → L'ACCÈS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Les médecins généralistes assurent leurs rendez-vous.**

Pour les contacter :

→ **Dr Andreux, Dr Bronquard Farrugia, Dr Gaschignard, Dr Girard, Dr Piot et Dr Vigier** - Maison médicale – 13 rue des Charmilles

Tél : 04 75 59 62 33

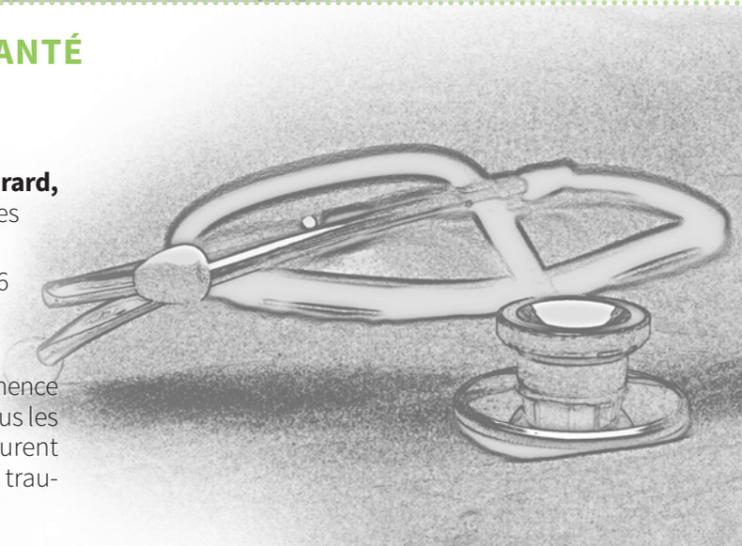
→ **Dr Boissard** – Rond-Point Saint James - Tél : 04 75 59 99 36

**La pharmacie** est également ouverte.

Pour la contacter : tél : 04 75 59 66 75

Le cabinet dentaire de Montélier est fermé. Toutefois, une permanence téléphonique est assurée pour leurs patients au 04 75 58 41 07 tous les jours de 10h00 à 10h30. Les cabinets dentaires de garde assurent également les soins urgents (douleurs importantes, infection, traumatisme, hémorragie).

Pour rappel, toutes les coordonnées des professionnels du secteur médical ou paramédical sont disponibles sur le site de la commune [www.montelie.com](http://www.montelie.com) en rubrique infos pratiques.



informations non exhaustives en fonction de nos connaissances à ce jour